



L'Italie a délivré des visas six mois à 20 000 clandestins tunisiens. Beaucoup ont tenté de se rendre en France.

Face à l'afflux de migrants fuyant l'Afrique du Nord, les pays européens jouent chacun pour soi. **La France apparaît divisée** sur ce sujet délicat.

L'Europe se déchire sur l'immigration

PAR FRÉDÉRIC NIEL

Les frontières de l'Europe à l'épreuve

25 000 migrants ont accosté dans l'île italienne de Lampedusa, au large de la Tunisie, depuis le début de l'année. Un flot grossi par les révolutions arabes qui touchent la région, et qualifié de « tsunami humain » par le président du conseil italien, Silvio Berlusconi. N'obtenant pas l'aide souhaitée de la part de ses partenaires européens, l'Italie a délivré des visas de six mois à 20 000 clandestins tunisiens. Beaucoup ont tenté de se rendre en France. Ils en avaient le droit car,

selon les accords de Schengen signés par la plupart des États de l'Union, ces pays forment un espace de libre circulation une fois qu'on y a pénétré, à condition d'avoir un passeport. Pourtant, le 17 avril, le préfet des Alpes-Maritimes a bloqué un train transportant des migrants et des manifestants entre Vintimille (Italie) et Menton, invoquant un risque de trouble à l'ordre public. D'autres pays, comme l'Allemagne ou l'Autriche, ont dénoncé la distribution de visas par l'Italie. Bref, c'est la politique du chacun pour soi. Furieux, un ministre italien s'est demandé « si faire partie de cette Europe a encore

un sens »... Nicolas Sarkozy et Silvio Berlusconi devaient discuter de cette crise le 26 avril, à Rome. Ces atermoiements font bondir Pierre Henry, directeur général de l'association France Terre d'Asile : « L'Europe n'est-elle pas capable d'accueillir 25 000 Tunisiens au moment où leur pays, pauvre et déstabilisé, reçoit sur son sol dix fois plus de réfugiés fuyant la guerre en Libye ? Arrêtons de jouer au ping-pong avec eux ! Accueillons-les ou négocions leur retour en Tunisie, mais dignement ! »

Aider la Tunisie : pas si simple

La France a promis à la Tunisie une aide de 350 millions d'euros, mais reste ferme sur l'immigration. « Pendant la transition de la Tunisie vers la démocratie, pourquoi ne pas accorder à ses ressortissants un visa spécial, le temps que leur économie se redresse et fixe sa jeunesse ? » suggère François Héran, directeur de recherche à l'Institut national des études démographiques (Ined). Comme lui, Dominique Paillé, président de l'Office français d'immigration et d'intégration (Ofii) et ancien porte-parole adjoint de l'UMP, déplore les obstacles bureaucratiques à l'ob-

tention d'un visa français, qui poussent nombre d'Africains, découragés, à risquer leur vie en traversant la Méditerranée en barque. « Ce serait déjà bien si la France respectait l'accord de 2008 passé avec la Tunisie, s'indigne Pierre Henry, de France Terre d'Asile. L'accord prévoyait d'attribuer 9 000 visas de travail par an. Or, on n'en a accordé que 2 500 par an ! Bien sûr, accepter plus d'immigrés ne réduira guère le chômage massif qui accable la Tunisie. Mais ce geste symbolique compterait énormément pour nos amis tunisiens en cette période historique. »

Oui, la France a besoin de l'immigration

C'est dans ce contexte qu'une nouvelle polémique a éclaté en France. Claude Guéant, ministre de l'Intérieur, a annoncé le 8 avril qu'il entendait « réduire le nombre de personnes admises au titre de l'immigration de travail ». La ministre de l'Écono-

mie, Christine Lagarde, surprise par ces propos, a rappelé que, « dans le long terme, on aura besoin de main-d'œuvre, d'effectifs salariés formés ». Position reprise par le patronat comme par les syndicats. Peu après, pourtant, le ministre du Travail a prôné, à son tour, un nouveau tour de vis sur l'immigration légale. Évoquant les 500 000 offres d'emplois non pourvues recensées par Pôle Emploi, Xavier Bertrand a dit préférer former des chômeurs français pour occuper ces postes plutôt que de faire venir des étrangers. Est-ce que cette position a du sens ? Dominique Paillé, président de l'Ofii, admet que l'on puisse réduire « un peu » le nombre de visas de travail en fonction de la situation économique en France. « Mais même avec un chômage élevé, nous aurons besoin de travailleurs immigrés, que ce soit pour des emplois très qualifiés ou des emplois pénibles que les Français évitent », assure-t-il. Pour lui, c'est clair, la nouvelle position du gouver-

Repères

Les chiffres de l'immigration

- 203 017 entrées légales en France en 2010
- 41,4 % pour motif familial
- 32,4 % pour étudier
- 15,5 % pour travailler
- 4,2 % par le droit d'asile (réfugiés d'opinion)
- 6,4 % pour d'autres motifs
- Immigration illégale : de 200 000 à 400 000 par an.

Source : Ofii.

nement et la « droitisation » de l'UMP sur le thème de l'immigration s'expliquent surtout par l'approche des élections de 2012. « On court après les thématiques du Front national. » ●

À lire : Atlas mondial des migrations, de Catherine Wihtol de Wenden, Éd. Autrement, 80 p. ; 15 €.

PUBLICITÉ



www.mutuelle-saint-martin.fr

La Santé pour tous :

Particuliers, familles, entreprises, associations, prêtres, religieux, des contrats adaptés à chacun.

Vous qui partagez nos valeurs, rejoignez-nous !



Mutuelle de santé
d'inspiration chrétienne depuis 60 ans !

Pour en savoir plus :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Désire recevoir une documentation

Désire être contacté

Coupon à retourner par courrier à :

Mutuelle Saint-Martin Service Développement

3 rue Duguay-Trouin 75280 Paris cedex 06

ou par mail : developpementMSM@saintmartin.com.fr

pm28042011